

A l'attention de Madame Elisabeth Borne  
Première Ministre

Le 13 novembre 2023

Objet : Retraite des Français de l'étranger. Les modes de calcul du Revenu Annuel Moyen et de l'âge de la retraite (ou du taux) sont inéquitables quand une partie de la carrière est effectuée à l'étranger.

Madame la Première Ministre

Lors des 4 dernières sessions de l'Assemblée des Français de l'Etranger, des résolutions ont été votées à l'unanimité au sujet du mode de calcul inéquitable de la retraite quand une partie de la carrière est effectuée à l'étranger. Le 3 mars 2023 au Sénat, Monsieur Olivier Dussopt Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion reconnaissait que le calcul du Revenu Annuel Moyen était inéquitable pour les carrières de moins de 25 ans et que la validation des périodes de travail effectuées à l'étranger pour le calcul de l'âge de la retraite (ou du taux) nécessitait la création d'un groupe de travail.

Les Français de l'étranger sont les victimes d'une très forte diminution de leurs droits à la retraite pour les années cotisées en France depuis la réforme de 1993, depuis 30 ans. La situation empire, le mode de calcul du Revenu Annuel Moyen qui était plus équitable quand une partie de la carrière était effectuée dans des pays de l'UE, n'est plus appliqué depuis juillet 2022 (circulaire de la CNAV 2021 – 33). D'autre part les délais de traitement des dossiers, parfois de plusieurs années, sont insoutenables.

De nombreuses questions ont été déposées au Sénat, à l'Assemblée Nationale, à l'Assemblée des Français de l'étranger sur ces sujets ces dernières années. Le Président de la République a été interpellé par des Conseillers des Français de l'étranger lors de ses déplacements comme à Barcelone et aux Pays Bas. Monsieur Olivier Becht Ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger a été interpellé aussi plusieurs fois. Ces démarches ne semblent pas avoir été prises en compte.

Madame la Première Ministre, nous espérons une réponse de votre part. Le groupe de travail composé de parlementaires, annoncé par Monsieur Olivier Dussopt le 3 mars 2023 va-t-il être créé au plus tôt ? L'assemblée des Français de l'étranger a demandé à y être associée. Qu'allez-vous mettre en œuvre pour que les Français de l'étranger aient enfin les mêmes droits à la retraite pour les années cotisées en France ?

Je vous prie d'agréer, Madame la Première Ministre, l'expression de ma haute considération.

Benoit Marin-Cudraz  
Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger (Irlande)